



Fonds de solidarité logement

Aide aux travailleurs de condition modeste



Intervention du Fonds de solidarité logement pour permettre une remise à l'équilibre du budget des personnes ou ménages ayant subi une déstabilisation momentanée liée à un incident exceptionnel ayant un impact sur leur logement.

■ Bénéficiaires

Foyers ou personnes bénéficiant d'une activité continue sur une durée minimum de 12 mois.

■ Subventions

- Maximum : 900 € en paiements échelonnés.
- Versées à partir d'un projet social global élaboré avec un travailleur social faisant apparaître l'engagement de la famille et le montage financier dans lequel sera positionné l'intérêt de l'intervention du Fonds de solidarité logement.

■ Conditions

Avoir un quotient familial situé entre 870 et 1 070 €.

■ Procédure

- La demande est formulée par une assistante sociale au moyen de l'imprimé unique et d'une fiche spécifique.
- Le dossier est transmis au service Logement social habitat privé.

■ Principes d'attribution

Les dossiers complets font l'objet d'une validation de la recevabilité par le service Logement social habitat privé et sont soumis à une commission pour décision.

■ Conditions de versement

L'AFADIL qui assure la gestion comptable du FSL procède au paiement des fractions de l'aide accordée après vérification par le service Logement social habitat privé des engagements et du bon déroulement du projet social.

Le Fonds de solidarité logement

est placé sous la responsabilité du président du Conseil général, c'est un dispositif du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées 2008-2012.

Les partenaires du Fonds de solidarité logement :

- Conseil général
- Mutualité sociale agricole
- Caisse d'allocations familiales
- Centre communal d'action sociale de Tulle
- Centre communal d'action sociale d'Ussel
- EDF
- GDF

Contact ■ ■ ■

Pour la constitution du dossier, s'adresser à une assistante sociale de secteur :

UTAMS (Brive)
05 55 92 35 00

UTAMS (Tulle)
05 55 93 73 17

UTAMS (Ussel)
05 55 96 13 95

Ou au :

Service Logement
social habitat privé
05 55 93 73 02

Courriel :
habitat@cg19.fr